

## **Le transfert des cendres du Baron Larrey du Père-Lachaise aux Invalides 14-15 décembre 1992\***

par Pierre LEFEBVRE \*\*, André CORNET \*\*\*, André SICARD \*\*\*\*

Le 20 mai 1990 nous présentions devant la Société française d'Histoire de la Médecine une communication dont le titre était posé en forme d'interrogation : "Près le 150e anniversaire de la mort du Baron Larrey, la volonté de l'illustre chirurgien d'être enterré aux Invalides peut-elle être relevée ?". Ce vœu est aujourd'hui exaucé. Il est juste que nous en rendions compte devant notre Société qui en prit l'initiative et qui permit de le réaliser.

L'idée de recueillir les restes du Baron Larrey en une sépulture où l'on serait mieux à même de les honorer qu'au Père-Lachaise n'était pas nouvelle. En 1982, le Directeur central du Service de Santé des armées, qui était alors le médecin général inspecteur Ronflet, répondant à une requête d'associations d'anciens combattants avait envisagé leur transfert au Val-de-Grâce. Il n'était pas alors question des Invalides. L'affaire avait été classée. Quand la Société française d'Histoire de la Médecine décida en 1992 de la reprendre à son compte, l'assortissant de l'exécution du vœu testamentaire de Larrey, la conjoncture était devenue plus favorable. On approchait du cent cinquantième anniversaire de sa mort. L'épopée impériale avait été ravivée par l'anniversaire du retour des cendres de Napoléon aux Invalides, et l'on s'apprêtait à commémorer les deux cents ans d'existence de l'Hôpital Militaire du Val-de-Grâce, événement qui n'irait pas sans projeter un vif éclat sur le Service de Santé des armées et sur ses gloires passées.

Notre communication venait donc à point. Dûment argumentée, elle était adoptée en séance et assortie d'un vœu que le professeur Cornet, notre président, se chargea de porter devant l'Académie de Médecine. En même temps étaient entreprises des démarches auprès du gouverneur des Invalides, le général de Galbert, du directeur de l'Institution nationale des Invalides, le médecin général inspecteur Lagrave, du directeur du Service de Santé des armées, le médecin général inspecteur Miné. Tous se

---

\* Comité de lecture du 11 décembre 1993 de la Société française d'Histoire de la Médecine

\*\* 6 rue des Bernardins, 75005 Paris

\*\*\* 83 rue Pierre Demours, 75017 Paris

\*\*\*\* 18 avenue de Villars, 75007 Paris

déclarèrent favorables. Quelques mois passèrent comme si le projet devait mûrir. Entre temps le général d'armée Schmitt était devenu gouverneur des Invalides, le médecin général Herning était nommé directeur de l'Institution, et le médecin général inspecteur Bladé devenait directeur du Service de santé des armées.

Le 5 février 1992, le Secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, le professeur André Lemaire, écrivait au gouverneur.

*“Mon général,*

*L'Académie nationale de Médecine, informée du vœu du Baron Larrey de souhaiter reposer aux Invalides, et à la demande du professeur André Cornet, président de la Société française d'Histoire de la Médecine, et membre de notre Compagnie, donne un accord unanime à cette proposition parfaitement digne de l'“homme le plus honnête” des armées impériales selon le mot de l'Empereur Napoléon.*

*Je vous prie de bien vouloir accepter, Mon général, l'expression de ma haute considération”.*

Le 14 février, le Gouverneur se déclarant “tout à fait favorable, le Baron Larrey étant certainement l'un des plus renommés et des moins discutables des compagnons de Napoléon”, transmettait la demande au ministre de la Défense, Monsieur Pierre Joxe. Celui-ci donna son approbation et il chargea le directeur du Service de Santé des armées de mener à bien le projet (1).

Après deux réunions préliminaires, tenues le 7 mai et le 9 juin, les séances de travail se succédèrent à la direction centrale du Service de Santé, sous la présidence du médecin général inspecteur Bladé et du général d'armée Schmitt, le médecin général inspecteur (c.r.) Lefebvre siégeant au titre de conseiller. Toutes les assurances furent prises auprès de la famille (2) du Baron Larrey, ainsi qu'auprès de la Préfecture de Police et de la Mairie de Paris, car on ne pouvait oublier que c'est cette dernière qui avait offert la concession à perpétuité à sa dépouille (3).

On eut à débattre de la date du transfert, du lieu de la sépulture aux Invalides, de l'organisation des cérémonies militaires et religieuses. Le médecin général Lefebvre fit observer qu'à l'occasion du changement de bière, il était opportun de procéder à l'inventaire du contenu du sarcophage, et aussi à l'examen du squelette. Celui-ci devait comporter des mesures anthropométriques et des investigations radiographiques, qui permettraient peut-être de recouper leurs résultats avec ce que l'on savait (ou ce que l'on croyait savoir) de la morphologie de Larrey, et de sa pathologie, notamment en ce qui concernait ses blessures reçues au combat. Cette proposition ayant été acceptée, le préfet de Police proposait d'accueillir la dépouille du Baron Larrey dans les locaux de l'Institut médico-légal. Le médecin général Lefebvre était chargé de constituer l'équipe scientifique et médicale et de prendre directement contact avec Madame le professeur Dominique Lecomte, directeur de l'Institut médico-légal (4). Il fit agréer le docteur Pierre Thillaud, Chargé de conférences de Paléopathologie à la Sorbonne (5). Celui-ci s'entoura de la compétence de spécialistes : MM. J.-L. Heim, anthropologiste ; P. Fosset, anatomopathologiste ; F. Kannapel, électrocardiologiste ; C. Lavaste, odontologiste ; A. Froment, biologiste ; J. Lhote, photographe. Et il fixa les cinq objectifs : l'anthropométrie, l'identification tissulaire, la recherche des éléments diagnostiques rétrospectifs en relation avec les circonstances du décès, l'enregistrement des données

morphologiques qui permettraient secondairement dans la mesure du possible, de reconstruire les parties molles du visage.

La date du transfert fut fixée au mardi 15 décembre 1992, jour anniversaire à la fois du retour des cendres de Napoléon (1840) et du retour de l'Aiglon (1940) (6). Pour l'endroit de la tombe, il fut demandé qu'elle soit creusée en pleine terre : on proposa le petit jardin jouxtant l'église, là où se trouve déjà la pierre tombale de Longwood. Mais l'administration centrale de la Défense refusa, arguant qu'il n'existait pas de nécropole aux Invalides, hormis le caveau des Gouverneurs et des Maréchaux (7). Elle décida que Larrey reposerait "dans le caveau des Gouverneurs où deux emplacements étaient encore disponibles, et plus particulièrement celui du bas". En ce qui concernait le déroulement des cérémonies (8), elles devaient revêtir le caractère de funérailles nationales, comme cela avait été fait lors du transfert de l'Abbé Grégoire au Panthéon deux ans auparavant. La présence du chef de l'Etat fut sollicitée. Il fut répondu que "le Ministère de la Défense pourrait assurer la présidence effective des cérémonies ou, à défaut, Monsieur le secrétaire d'Etat à la Défense" (9). Pour le convoi funèbre, un corbillard de la ville de Paris assurerait discrètement le transport (10).

L'exhumation eut lieu le lundi 14 décembre dans la brume du jour naissant. Seules quelques personnalités étaient présentes (11). Parmi elles, la famille du Baron Larrey, représentée par Monsieur Pierre Pebey et par sa fille, Madame le professeur Françoise Conso, le médecin général inspecteur Bladé, directeur, et le médecin général inspecteur Giudicelli, inspecteur général du Service de Santé des armées.

Après que la porte de fer ajourée qui fermait le mausolée à sa partie postérieure ait été ouverte et qu'une dalle de marbre ait été ôtée, apparut, le premier, le cercueil d'Hippolyte Larrey (12). Ses dimensions (1m74 sur 52cm) et surtout son poids estimé à 250 kilos, rendirent son extraction difficile. Sur son couvercle était fixée une plaque de cuivre qui portait en caractère italiques.

*Baron Larrey Félix Hippolyte  
Médecin inspecteur en retraite  
Membre du Conseil de Santé des Armées,  
Membre de l'Institut.  
Ancien Président de l'Académie de Médecine,  
et du Conseil de Salubrité de la Seine,  
Ancien Député des Hautes-Pyrénées  
Grand Officier de la Légion d'honneur  
Ancien membre du Conseil de l'Ordre  
né à Paris le 18 septembre 1808  
décédé à Bièvres le 8 octobre 1895.*

Le cercueil de plomb de Dominique Larrey fut ensuite retiré. Il avait sensiblement les mêmes dimensions. Sur son couvercle, écrasé mais non enfoncé, était fixée une plaque en laiton qui portait l'inscription laconique :

*Baron Larrey  
DCD à Lyon  
le 25 juillet 1842  
Bataille d'Eylau 1807 (13).*

Transporté dans la matinée à l'Institut médico-légal le cercueil était ouvert au burin et au ciseau. Une odeur s'en dégagait, de pourriture et d'aromates. Des feuilles de lau-

rier, desséchées, parfaitement conservées, volèrent. D'un magma bitumeux noirâtre mêlé de rembourrage humide de paille et de feuillage, deux petites bottes fourrées en cuir fin, sans éperon, et dont les semelles entrebâillées laissaient passer les os des pieds, émergeaient. La rotondité curieuse de la tête se dessinait sous la gangue. Des débris de tissus et des broderies, et des parements d'uniforme, dont un bouton de cuir portant le chiffre 8, étaient trouvés. Dans la main droite une éprouvette de verre scellée était placée ; elle laissait voir un document de papier. On espérait qu'il s'agissait d'une copie du testament ou encore du protocole de l'autopsie qui avait été pratiquée à l'hôpital militaire de Lyon et qui n'a jamais été retrouvé. C'était le faire-part du décès imprimé à Lyon.

En première approximation la dépouille mesurait 1m55. Larrey n'était en effet pas grand (son ami le peintre Girodet l'appelait l'"Hercule à petite taille"), mais il faut tenir compte du chevauchement des articles du squelette. Péniblement extraite du sarcophage elle était alors soumise au nettoyage et l'examen nécropsique commençait. La commission scientifique ayant pris l'engagement moral de réserver le compte-rendu, en priorité à l'Académie de Médecine, il n'en est pas fait état dans la présente communication.

Le lendemain, mardi 15 décembre, les funérailles se déroulèrent aux Invalides. La presse s'en fit l'écho. M. Jack Mellick, secrétaire d'Etat à la Défense les présidait. Il prononça le discours. Mgr Dubost, évêque aux armées, célébra l'office. Les honneurs militaires furent rendus par les élèves des écoles du Service de Santé des armées de Bordeaux et de Lyon, venus avec leurs drapeaux, ainsi que par la Garde Républicaine, héritière de la Garde Impériale. Son régiment monté n'était pas venu. S.A.I. le Prince Napoléon était dans l'assistance. L'Institut de France et les Académies auxquels avait appartenu Larrey n'avaient pu venir en corps constitué. L'Académie de Médecine s'était fait représenter par le professeur Denys Pellerin. Le cercueil fut descendu dans le caveau des gouverneurs accompagné par les drapeaux des écoles et leur garde. L'absoute fut dite par le Père Alazar, aumônier des Invalides, en présence de la famille, du général Schmitt et du général de Galbert, de l'amiral Lanxade, chef d'état-major des armées, du médecin général inspecteur Bladé, du médecin général Herning. Le médecin général inspecteur Lefebvre et le docteur Louis Guillaumat dont le père, le général Guillaumat, repose aussi dans le caveau des Gouverneurs, attestaient par leur présence de la part que la Société française d'Histoire de la Médecine avait prise dans l'événement.

#### NOTES

- (1) Autorisation du ministre de la Défense, n° 10851/DEF/CM, du 23 mars 1992.
- (2) Un appel à famille avait été fait par voie de presse dans les grands journaux quotidiens, le Monde et le Figaro. La famille Pebey, descendante de Geneviève, sœur du Baron Larrey donnait son accord. Lettre justificative n° 1046/DEF/DCSSA/OL/OME du 14 août 1992.
- (3) Accord du préfet de Police par lettre adressée au directeur central du Service de Santé des armées en date du 23 septembre 1992.
- (4) Lettre n° 1290/DEF/DCSSA/OL/OME/1 du 23 août 1992.

- (5) Lettre du médecin général inspecteur Lefebvre, du 7 novembre 1992, au médecin général inspecteur Bladé, pour lui proposer la liste des spécialistes pressentis pour mener l'autopsie.
- (6) Ministre de la Défense, notes n° 36499/DEF/CAB du 23 octobre et du 5 novembre 1992.
- (7) "Le médecin général inspecteur Bladé souscrit à la proposition du médecin général inspecteur Lefebvre qui souhaitait voir exaucé le vœu de Dominique Larrey, rapporté par son fils Hippolyte, d'être enterré près de ses malades "dans un petit coin du jardin des Invalides", et suggère la cour de l'église où se trouve déjà la pierre tombale de l'empereur à Longwood, ramenée de l'île de Saint-Hélène" n° 1262/DEF/DCSSA/OL/OME 1 du 13 octobre 1992.
- (8) "La proposition initiale du général d'armée, gouverneur des Invalides, d'inhumier Dominique Larrey dans le caveau des gouverneurs est retenue, la Direction des affaires générales étant défavorable à la proposition du médecin général inspecteur Lefebvre, exprimée lors de la première réunion, d'inhumation en pleine terre dans l'enceinte des Invalides" n° 1262/DEF/DCSSA/OL/OME 1 du 13 octobre 1992.
- (9) Ministre de la Défense, n° 36499/DEF/CAB/C.M. du 5 novembre 1992.
- (10) "La portée de l'événement ne semble pas justifier que la circulation de la capitale soit perturbée par un transfert officiel avec cortège" n° 789/DEF/DCSSA/OL/OME du 5 juin 1992.
- (11) Le médecin général inspecteur Bladé souhaite que l'exhumation se fasse dans le respect et le recueillement en petit comité (pas plus d'une vingtaine de personnes), n° 789/DEF/DCSSA/OME 1 du 5 juin 1992.
- (12) Le cercueil d'Hippolyte Larrey était placé au-dessus de celui de son père.
- (13) Cette plaque a été donnée par la famille au Musée du Service de Santé des armées au Val-de-Grâce.

#### SUMMARY

***The transfer of Baron Larrey's ashes from the Père Lachaise cemetery to the Invalides (December 14-15, 1992)***

*In its meeting of May 20, 1990, the Société française d'Histoire de la Médecine decided to support Baron Larrey's wish to be buried in the Invalides. Owing to its initiative and efforts this wish is presently fulfilled.*

*The transfer of Baron Larrey's ashes was realized on December 14 and 15, 1992. The authors report this historical event.*

*L'intersigne*



*Livres anciens*

66 rue du Cherche-midi 75006 Paris ☎ (1) 45 44 24 54

*Alain Marchiset*

*Expert agréé par la Cie Nale des Experts*

**Histoire des sciences médicales**  
**Histoire des idées**

*Médecine, Chirurgie*

*Pharmacie, Drogues*

*Chimie, Alchimie*

*Psychiatrie, Magnétisme*

*Tératologie, Perversions*

*Homéopathie, Curiosités*



Catalogue de livres anciens expédié sur demande

